

Réunion Comité Directeur

Du 30 juin 2026

Présidence : Pascal TRANQUILLE

Présents : Mesdames Sylvie SILVESTRE, Magalie MARCHAND, Mélanie SCHMIDT, et Messieurs Philippe FOURE, Didier BARDET, Nicolas CAUVIN, Jean François DEBEAUVAIS, Aurélien DEFOSSE, Aurélien HAMEL, Grégory PLEVERT, Mickaël SELLIER, Antonio DOS SANTOS, Pierre LAVALARD, Alain LECLERCQ, Joël LEVEQUE, PATTE Régis, THUILLIER Martial.

Participant : Mme Virginie HUMEZ, et Messieurs Jean Christophe FAVEREAUX (Président CAS), Emmanuel BOISSIER (CTD PPF), Wilfried LECLERCQ (Directeur).

Excusés : Mme Aurore KULPINSKI et Messieurs Najim EZZARARRI, Grégory PLEVERT, Guillaume COMBES, Marc LEGENT.

Approbation du PV de la réunion du 18/05/26

Pas d'observations. Le procès-verbal de la réunion du 18/05/26 est adopté tel que paru sur le site du DSF.

Carnet

Condoléances :

Les membres du Comité directeur présentent leur sincères condoléances aux clubs et aux familles endeuillés et cite :

- Monsieur Jean Claude MAILLOT, Président de l'USC MOISLAINS ;
- Monsieur Didier DESCHAMPS, Sélectionneur de l'Equipe de France pour le décès de sa mère ;
- Monsieur NOVACK, père de Mme HIVER, Présidente du Conseil Départemental ;

Félicitations :

- **Au CSA DOULLENS** : Victoire des U15 Futsal en finale de la coupe de la LFHF.
- **A l'AMIENS SC** : Victoire des U14 en Finale de la Coupe de la LFHF
- **A Charlie SOREL**, récemment papa d'un petit garçon.

Correspondances :

De la FFF :

- **De la Direction de l'Engagement, du 22/06/26 :**

Transmission d'un guide pour des « Fan Zones » écoresponsables.

Ce guide a été envoyé à l'ensemble des collectivités territoriales françaises.

En outre, il propose de nombreuses actions pouvant être des sources d'inspiration dans l'organisation d'évènements sportifs moins impactant pour l'environnement.

Le DSF a donc diffusé à l'ensemble des clubs et mis un article en ligne.

- **Du directeur de la Direction du football amateur et des territoires, du 23/06/26 :**

Recommandations à la plus grande vigilance en raison des fortes chaleurs annoncées cette semaine.

- **De la DTN, du 22/05/26 :**

Courrier, co-signé par Claude Delforge, président de la LFA et Hubert Fournier, Directeur Technique National, relatif à une enquête nationale sur le Football des U5 à destination de l'ensemble de nos clubs.

Le questionnaire a été transmis à l'ensemble des clubs du DSF.

- **De la Direction de l'arbitrage, du 02/06/26 :**

Transmission de vidéos des arbitres français en lice lors de la Coupe du Monde 2026 afin de valoriser cette présence.

- **De la Direction du Football amateur et des territoires, du 08/06/26 :**

Transmission du bilan de la visio concernant les utilisateurs des modules compétitions et désignations des officiels sur Portail Bleu.

Ce document comprend les modifications réalisées cette saison ainsi que les prévisions pour 2026/2027.

- **De la Direction du Football amateur et des territoires, du 12/06/26 :**

Transmission d'une adresse mail générique à destination des instances pour la remontée les incidents graves survenus lors des matchs de football du week-end.

- **De la Direction de l'Engagement du 15/06/26 :**

Transmission des lauréats de la 4^{ème} édition « Toutes Foot ».

Le DSF remercie l'ensemble des clubs du DSF ayant participé à ce projet.

Il est rappelé qu'il est désormais ouvert aux collègues « Toutes foot Collège ».

- **De la Direction du Football Amateur et des territoires, du 12/06/26 :**

Relance concernant la non-utilisation du bon d'achat de 350€ avant le 28 juin pour les clubs avec une école de Foot féminine. Le président a adressé un mail aux Clubs concernés, sans retour de leur part à ce jour.

- **De la Direction du Football Amateur et des territoires, du 26/06/26 :**

Transmission de la visio réalisée la veille, concernant les évolution du FFA pour la saison 2026/2027.

Les points importants sont les suivants :

- Enveloppe dédiée à l'achat de petit matériel (via Le Corner)
- Enveloppe dédiée au fond de solidarité
- Possibilité de LDD pour le FFA Transport

- **De la Direction du Football Amateur et des Territoires, du 25/06/26 :**

Transmission de l'évolution du Guide du bénévolat à l'attention des Ligue et District afin de valoriser et fidéliser les bénévoles.

Le document a été transmis à l'ensemble des membres du CD.

- **De la Direction du Football Amateur et des Territoire, du 29/06/26 :**

Transmission de la Convention entre la FFF et le DSF pour l'accompagnement de la conseillère en Accompagnement et développement des clubs qui débutera le 01/07/26.

Convention valable jusqu'au 30/06/2029, avec l'octroi d'une aide financière 25.000€ par saison sous réserve de formation et participation aux différents séminaires organisés par la FFF et la transmission d'un bilan annuel.

- **De la Direction de l'Engagement, du 29/06/26 :**

Transmission de deux signalements sur la plateforme « *jalerte* » de la FFF.

Le DSF a répondu pour le 1^{er} dossier, il s'agissait de problème entre dirigeant du même club lors d'une rencontre amicale non déclarée. Donc pas du domaine du DSF.

Pour le deuxième aucune information n'avait été transmise au DSF, donc aucun dossier ouvert en commission Discipline.

Cela renvoie à l'utilité de l'adresse mail incivilités du DSF qui n'est pas utilisée.

- **De la Direction du Football Amateur et des Territoires, du 30/06/26 :**

Information de la réalisation de livrets à destination des U6/U7, U8/U9 et U10/U11 pour les Rentrées du Foot de septembre.

Commande à effectuer par le DSF, le président de la Commission Foot Animation a reçu l'information.

- **NXT Gen Coaches :**

Programme de formation pour devenir coach féminine. Formation dès les U14F à U18F.

Parcours de formation de 32 heures.

De la LFHF :

- **De Anne Sophie LAURENT, Directrice Adjointe de la LFHF, du 24/06/26 :**

Transmission du message de la DRAJES reprenant les dispositions et recommandations arrêtées par les autorités gouvernementales face aux conditions climatiques exceptionnelles actuellement

observées, « **nous vous informons que l'ensemble des entraînements, rassemblements et manifestations sportives footballistiques est interdit jusqu'à nouvel ordre.** »

Transmission de l'information par la LFHF à l'ensemble des clubs.

Le DSF a également mis un article sur le site du DSF, ainsi qu'une diffusion à tous les clubs également.

- **Du Directeur financier de la LFHF, du 19/06/26 :**

Transmission de la copie du mail envoyé aux clubs concernant le règlement des sommes dues à la LFHF.

Les soldes à régulariser au 20/06 sous peine que la saisie et l'édition des licences soient bloquées à compter du 22/06.

- **Du Service Contentieux de la LFHF, du 03/06/26 :**

Confirmation que le club de l'US MARCHELEPOT a été informé le mardi 2 juin 2026 de possibilité de rejouer éventuellement la 1/2 finale du challenge JP DEMAGNY.

De plus, s'agissant d'un match à rejouer, il a bien été confirmé que réglementairement les sanctions existant sur la 1^{ère} demi-finale ne sont pas levées.

- **De Laéitia LAVOISIER, du 28/05/26**

Sollicitation du DSF dans le cadre du protocole de la rencontre amicale de l'Equipe de France face à l'Irlande du Nord du 8 juin à Villeneuve d'Ascq.

Besoin de 15 jeunes (U15/U16) pour faire « Porteurs de bâches ».

C'est le club de l'AMIENS RIF qui a été sollicité et qui a répondu présent.

- **Du Service Billeterie, du 28/05/26 :**

Transmission de 10 places pour la rencontre de l'équipe de France du 8 juin à Villeneuve d'Ascq. Ces places ont été transmises à l'AMIENS RIF afin qu'un maxi/m/um de parents et dirigeants puissent voir leurs porteurs de bâches en direct.

- **Du Service compétitions, du 26/06/26 :**

Transmission de la liste des clubs de la Somme engagés pour la coupe de France de 2026/2027.

Actuellement 102 équipes. Sollicitation de l'ES STE EMILIE pour supprimer son engagement ce 30/06/26.

- **Du Service Accompagnement – Service aux clubs, du 29/06/26 :**

Transmission du message de la DJEPVA concernant un cyber attaque ayant visé Osiris, et ayant conduit à l'exfiltration de données d'association sur le périmètre Jeunesse et Sports.

Un plan d'action a été mis en place :

- Communication aux personnes morales impactées avec mes modalités à suivre et à respecter
 - o Transmission d'un contact pour répondre aux sollicitations (djepva.rgpd@jeunesse-sports.gouv.fr)
- Communication aux référents Osiris rappelant les consignes de sécurité
- Déclaration de l'incident à la CNIL

Un plainte a été également déposée, d'autres investigations et mesures de sécurisation sont prévues.

Conseil Départemental de la Somme :

- **De la Direction des Sports, du 19/05/26**

Prochain « Rendez-vous du Sport » le 21/05/26, il concernera l'Alimentation.

Transmis à tous les membres du CD.

- **De la Direction des Sports du 27/05/26 :**

Ouverture de la Campagne de subvention de Fonctionnement 2026/2027 des Comités Sportifs Départementaux, jusqu'au 25 juin 2026. Date repoussée finalement au 30/06/26.

Le dossier réalisé a été transmis ce 24/06/26.

- **De la Direction des sports, du 23/06/26 :**

Dans le cadre de sa politique de soutien au sport de haut niveau, le Conseil Départemental de la Somme lance sa campagne de recrutement de ses **Ambassadeurs sportifs samariens pour la saison 2026/2027**.

Pour la saison qui s'achève, 11 ambassadeurs-trices ont été accompagnés et ont porté la bonne parole sportive auprès des habitants et du public scolaire de la Somme.

CDOS :

- **Du 22/06/26 :**

Annulation de la Journée Olympique du cycle 3 du 24 juin 2026 à Samara en raison des conditions climatiques.

Des Clubs :

- **De l'AS2A, du 11/06/26 :**

Transmission de la délibération du conseil municipal de la mairie d'Allery renommant le stade du Hamel qui désormais s'appellera stade municipal Gérard Beuvin et le terrain d'honneur, Pierre Sueur.

- **De Mme Léa VERGULDEZOONE, Présidente de l'ES STE EMILIE :**

Demande de réexamen du statut de l'arbitrage concernant son club. Réponse a été apportée en explication la situation et les règlements afférents.

Il est rappelé aux clubs qu'ils ont l'obligation de réaliser leurs correspondances mails avec l'adresse officielle transmise par la LFHF. Et ce encore plus quand le correspondant n'est pas licencié dudit club.

- **De QCL SUD AMIENOIS, du 31/05/26 :**

Invitation à l'AG du club qui se déroulera le 20/06/26.

Le club a été informé de l'absence de représentant du CD du DSF à l'AG du 20/06/26 puisque se déroule à la même date la soirée des bénévoles de la LFHF.

- **De M. Thomas DEMARCY, Co Président de QCL SUD AMIENOIS, du 19/06/26 :**

Il informe de l'arrêt de sa coprésidence de QCL SUD AMIENOIS.

Le Président a transmis une réponse personnalisée à Mr DEMARCY.

Les membres du DSF remercient Thomas pour l'investissement en faveur du football départemental ces 6 dernières années.

- **De M. Stephan BELLEVALLEE, du 20/06/26 :**

Démission de son poste de Président du SC PONT REMY à compter du 21/06/26.

Les membres du comité Directeur remercient Mr BELLEVALLEE pour son investissement.

Pris note. Le CD attendra de recevoir le PV de l'AG du 20/06/26 afin de préciser le nouveau bureau en place.

- **De l'AS ABBEVILLE MENCHECOURT, du 17/06/26 :**

Invitation à l'AG du 03/07/26 à 18h30.

C'est Mickaël SELLIER qui représentera le DSF.

- **De l'AAE CHAULNES du 22/06/26 :**

Problème d'enregistrement de la fusion création avec le club de l'US MARCHELEPOT.

Il a été répondu au club qu'il s'agissait d'un problème informatique national en cours de maintenance.

Le club a reçu depuis le 23/06/26 l'information de la possibilité de valider à nouveau les saisies informatiquement. Depuis, aucun retour du club.

- **De Monsieur Kevin GRICOURT, arbitre officiel et Président de l'AS HEUDICOURT, du 22/06/26 :**

Retour a été fait directement à l'intéressé concernant la situation de son club vis-à-vis du statut de l'arbitrage. Il est précisé qu'il n'est pas possible de bénéficier deux années de suite de dispense d'arbitrage en raison de certificat médical.

- **De l'OL EAUCOURT, du 24/06/26 :**

Demande de regard sur la situation de leur jeune arbitre par la commission départementale de l'arbitrage avec une demande de clémence.

Une réponse détaillée a été transmise au club concernant la situation de leur jeune arbitre.

- **De l'AC HALLENCOURT, du 21/05/26 :**

Invitation à l'AG du club qui se déroulera le 05/06/26.

Le District était représenté par M. SELLIER Mickaël.

- **De l'US BOUILLANCOURT, du 22/05/26 :**

Sollicitation d'une aide financière ou matérielle à l'occasion des 30 ans du clubs lors de la manifestation du 13/06/26.

Le DSF transmettra directement une dotation par l'intermédiaire de Mickaël SELLIER.

- **De l'AS QUESNOY LE MONTANT, du 21/05/26 :**

Invitation pour les 90 ans du club lors de la manifestation du 11/07/26.

Monsieur Mickaël SELLIER sera présent et représentera le District.

- **De l'AMIENS RIF, du 09/06/26 :**

Remerciements pour l'invitation de ses jeunes joueurs à la cérémonie d'avant match de l'équipe de France contre l'Irlande du Nord du 08/06/26.

- **De CAYEUX FUTSAL CLUB, du 09/06/26 :**

Invitation à l'AG du club qui se déroulera le 30/06/26.

Etant en Comité directeur, aucun membre ne peut représenter le DSF.

- **De l'US HANGEST EN SANTERRE, du 11/06/26 :**

Transmission du PV de l'AG du club du 09/06/26 avec la composition du nouveau bureau :

- Président : M. TIECHE Eddy
- Vice-Président : BOUABTA Antony
- Vice-Président : BARBIER Maxime
- Secrétaire : LE GAL Tiphaine
- Trésorière : GERVOISE Elise

- **De l'US ROSIERES, du 15/06/26 :**

Invitation du club pour son AG qui se déroulera le 26/06/26 :

Le Président étant indisponible à cette date, l'invitation a été transmise au Président du Secteur Santerre, M. Aurélien DEFOSSEZ qui s'est excusé suite à un impondérable de dernière minute.

- **De l'AS RUE, du 24/06/26 :**

Transmission du PV de son AG du 18/06/26.

Information concernant la volonté de réaliser un Groupement Jeunes avec le club de l'US VRON.

Les modalités de saisie ont été transmises aux clubs.

- **De l'AAE CHAULNES, du 25/06/26 :**

Contestations du Statut Arbitrage.

Une réponse détaillée par arbitre a été transmise au club.

- **De l'AMIENS SC, du 29/06/26 :**

Sollicitation afin de voir ce qu'il est possible de faire : quand un club est sollicité pour être ramasseur de balle sur l'un de nos matchs (Ligue 3), est-il possible de déplacer le match de l'équipe jeune concernée afin que les joueurs soient à la licorne le samedi après-midi ? Sans solliciter l'accord de l'équipe adverse.

La réponse ne peut-être que règlementaire, et il faudra donc systématiquement l'accord du club adverse pour le décalage ou le report de la rencontre.

Autres :

- **De la mairie de Rivery, du 22/05/26 :**

Invitation aux Olympiades Scolaires « Rivery se prend au jeu » du 09/06/26.

Le DSF était présent et a mis en place différents ateliers pour les écoliers.

- **Sollicitation du Lycée Romain Rolland, du 28/05/26 :**

Demande de places pour une rencontre de l'Amiens SC pour une remise de lots et diplôme dans le cadre d'un concours d'Histoire-Géographie/Lettres « Au-dessus de la Mêlée ».

Pierrick SAUVAL a représenté le DSF lors de la remise officielle effectuée le 19/06/26.

- **Amiens Footgolf, du 24/06/26 :**

Sollicitation de la part du DSF dans le cadre du développement de leur association.

Le Président prendra contact afin d'établir un échange constructif et mutuel.

- **FAIR VISION, du 18/06/26**

Proposition de matériel de caméra avec IA pour filmer les rencontres.

Le DSF étant déjà en contrat avec la LFHF pour du matériel VEO, il ne sera pas donné suite.

- **Sollicitation de Maître Odile CLAEYS, Avocat de l'AMIENS FC PORTO :**

Maître CLAEYS a sollicité le Président du DSF afin qu'il fasse une demande de révision telle que prévue à l'article 197 des RG de la FFF, des décisions de la LFHF concernant les dossiers relatifs l'AMIENS FC PORTO.

Le Président du DSF a demandé que lui soit transmis les pièces permettant au Comité directeur du DSF de se prononcer à propos des décisions rendues pour « *non-compétence, vice de procédure, fait nouveau ou violation des règlements* ». Aucune pièce permettant au Comité Directeur de faire évocation n'ayant été transmise, le DSF ne donnera pas suite.

- **De l'AS2A du 14/06/26 :**

Sollicitation pour que M. LOIZEMANT Régis intègre une commission départementale.

M. LOIZEMANT Régis sera sollicité pour connaître exactement l'investissement souhaité afin de répondre plus précisément.

Un appel à candidature sera mis en ligne pour les commissions départementales suivantes :

- Statut des éducateurs
- Foot Animation
- Délégués officiels
- Technique (Futsal)

- **Premiers de cordée du 25/06/26 :**

Sollicitation d'intervention du DSF dans le cadre de « **La semaine du Sport à l'hôpital** » qui se déroulera du 5 au 9 octobre 2026.

Il est demandé une intervention le 6 ou 7 octobre de 10h à 12h00.

Avis favorable de principe, il sera demandé aux collègues de la technique leur jour d'intervention préférentiel qui sera vraisemblablement le 06/10/26.

- **Candidature de M. FINET Julien, du RC AMIENS :**

Propose ses services pour intégrer les commissions des Pôles Information / communication et ou Juridique et Compétitions.

Monsieur FINET Julien sera sollicité prochainement pour connaître ses disponibilités afin d'intégrer la Commission de l'Amiénois.

- **M. Daniel TARDIEU, du 28/06/26 :**

Il informe le DSF qu'il cesse ses fonctions de délégué officiel du DSF.

Les membres du comité Directeur le remercie pour les services rendus au DSF.

- **De M. Emmanuel BOISSIER, CTD PPF, du 25/06/26 :**

Transmission de la Convention signée avec le Collège Manessier de Flixecourt concernant l'ouverture d'une Section Sportive Scolaire.

Un cadre a été défini avec le CTD concernant le fonctionnement de la SSS.

- **De la Direction des Sports de la Métropole, du 29/06/26 :**

Sollicitation de partenariat pour la retransmission éventuelle des rencontres de l'équipe de France à partir des ¼ au Coliséum.

Nous solliciterons directement le service des sports pour connaître leurs attentes.

Bilan d'activité clubs à l'issue de la saison 2025/2026
--

Fusion :

- **Création :**

- AAE CHAULNES et US MARCHELEPOT pour devenir **AS CHAULNES MARCHELEPOT** –
En attente de validation de la part des clubs

- **Absorption :**
 - o US ROSIERES absorbe l'UF DU SANTERRE – *en attente saisie du club absorbant*
 - o F DREUIL absorbe l'ASL SAVEUSE – *en attente de validation du club absorbé*

Nouveaux clubs :

- **USC VICTORINE AUTIER** – En affiliation – A traiter par la LFHF
- **AFC VAUCHELLES** – Affiliation validée.
- **FC VOYENNES** – Affiliation validée.
- **FC CAIX** - Affiliation validée.
- **OL MAILLY MAILLET (Futsal)** – En Affiliation
- **SC VIMEU** – En Affiliation
- **AS MAISNIERES EN VIMEU** : En affiliation – A traiter par la LFHF

Reprise d'activité en 2026/2027 :

- **FC VIGNACOURT** - Validé
- **AS DOMART SUR LA LUCE** - Validé
- **A CARDONNETTE** - Validé

Groupement :

- **US VRON** et **l'AS RUE** pour toutes les catégorie jeunes : En attente de saisie
- **AS PICQUIGNY** et **OL BELLOY** pour toutes les catégories jeunes : En attente de saisie

Cessation d'activité/Inactivité totale :

- **AAE VILLERS BOCAGE** (cessation)
- **SC HARBONNIERES**
- **Groupement US BETHENCOURT WOIGNARUE**

Finances

- **Bilan/Échéanciers clubs :**

Quelques échéanciers ont été validés par le Trésorier Général du DSF ; Monsieur LAVALARD.

Il est rappelé qu'en cas de rupture de l'échéancier validé, toutes les équipes du club concerné seront mises en forfait administratif.

- **Sollicitation du remboursement des amendes en Foot Animation suit à la parution du PV du 15/06/26 :**

Plusieurs clubs ont sollicité le DSF pour enlever les amendes émises à leur encontre pour des feuilles de participation ou de plateaux non renseignées dans le FAL. Prétextant d'un oubli, ou la mise en cause du club recevant.

Il a été rappelé à tous les clubs, lors des RG de secteurs, qu'ils pouvaient d'eux-mêmes saisir leur fiche de participation sur chaque plateau dans le FAL.

Or, ces feuilles de participation, datant pour certains du mois de mars ou d'avril, apparaissent aujourd'hui, quasiment un mois après le dernier plateau officiel...

Les clubs sont régulièrement sollicités par les responsables de secteur pour les U7 et U9, et par Julie TERNISIEN pour les U11...

Les amendes émises au 15/06/26 par la Commission FA ne peuvent donc logiquement souffrir d'aucune contestation.

Il est demandé au Comité Directeur de se positionner sur ces demandes, car il y a un double impact avec l'article 12 du Règlement des Championnats Seniors Masculins.

Sachant que :

- Le PV de la Commission Foot Animation du 15/06/26 a émis une liste de club en infraction, avec des amendes en fonction des manquements.
- Il est confirmé les relances hebdomadaires par les membres bénévoles du DSF aux clubs en « écart » comme précisé dans le dit PV

Le Comité Directeur décide de ne pas revenir sur les amendes émises.

- **Projet d'assurance « Responsabilité des Dirigeants » :**

Il s'agit d'une protection complémentaire pour l'ensemble des membres de Commission du DSF.

Les autres districts seront sollicités pour connaître leur fonctionnement au sujet de cette assurance supplémentaire.

- **Sollicitation des clubs pour augmentation de la part équipement des arbitres :**

Les clubs ont été sollicités pour obtenir leur avis concernant l'augmentation de la part équipement de 5€ concernant les frais d'arbitrage avec l'assurance d'aucune augmentation sur les 3 prochaines saisons.

- **Devis de la société R-Incendie, du 12/06/26 :**

Après avoir reçu des prérogatives à respecter de la part de la société Eurofeu, suite à leur passage annuel d'entretien des extincteurs, le DSF a sollicité une autre société pour la réalisation de devis supplémentaires.

Il s'avère que les prix sont nettement inférieurs au coût annuel et actuel du DSF.

Il est donc proposé de changer de société, puisqu'il n'y a pas de convention liant le DSF à EUROFEU.

Accord de l'ensemble des membres du CD.

- **Présentation du bilan Prévisionnel 2026/2027 :**

Explication par M. Pierre LAVALARD, Trésorier Général du DSF, de la projection réalisée en fonction du résultat de l'exercice.

Il précise que les sommes transitant sur le compte du DSF pour le système de péréquation ont été enlevées du prévisionnel.

Il faut aussi considérer l'ajout de 2 salariés en 2 ans, avec une baisse des recettes disciplinaires.

Bilan fin de saison

Championnats, Philippe FOURE

- Accession en R3 : Péronne Ecafc et Camon Us 2
- Accession en U18 R2 : Albert Usoaas
- Accession en U17 R2 : Camon Us
- Accession en U16 R2 : Abbeville Sc
- Accession en U15 R2 : Camon Us

Refonte des pratiques jeunes, Pascal TRANQUILLE

Les points actés pour la saison 2026/2027 concernant les pratiques jeunes sont les suivants :

- **Pour le Foot Animation :**
 - Parents en dehors de l'aire de jeu (derrière la main courante)
 - Respect des horaires et des conditions de participation
 - Possibilité de plateaux supplémentaires « Bourse »
 - Plateaux couleurs envisagés
- **Pour le foot des U12 aux U18 :**
 - Passage à deux phases (au lieu de trois)
 - Report des rencontres avec date à proposer dans les 15 jours suivant la date initiale
 - Si le match n'est pas joué, il sera donné perdu par pénalité aux deux clubs
 - Respect des calendriers par les clubs
 - Pas de journée fixée au milieu des vacances de 2 semaines

Pour toutes les catégories, il y aura également 2 à 3 dates bloquées (jours fériés) soit pour les clubs soit pour raison historique.

- **Pour la pratique du Foot à 8 :**

Proposition d'équiper les clubs de bancs de touche amovible pour les remplaçants du Foot à 8. Ces bancs pourraient également servir aux autres compétitions de Foot à 8.

Le DSF fera une proposition, en participant financièrement en préférant inciter les clubs à investir plutôt que de les obliger. La présence des bancs de touche pour le Foot à 8 peut être un des leviers permettant de sécuriser ces rencontres.

- **Comportement des spectateurs :**

Proposition de mettre un barème spécifique jeunes lors de débordement des spectateurs. Celui-ci se déroulerait en 2 étapes :

- 1/ Mise hors compétition à titre conservatoire ou avec sursis
- 2/ Exclusion de l'équipe

- **Etablissement des FMI :**

Suivi rigoureux de l'encadrement des équipes de jeune :

- Présence délégué club
- Présence accompagnateurs majeurs pour les équipes de jeunes

- **Arbitrage :**

Proposition d'un accompagnement systématique par un licencié majeur formé pour toutes désignation d'arbitres jeunes la 1^{ère} saison. Formation d'un duo : 1 arbitre mineur formé = 1 accompagnateur majeur formé (modalité à définir ultérieurement). L'objectif est de systématiser l'accompagnement des jeunes arbitres par un licencié majeur.

Ces décisions ne tiendront qu'à la condition qu'elles soient respectées, ce travail engagé avec les Clubs ne pourra pas être appliqué au gré du vent, chacun doit s'en porter garant. Cela vaut pour les élus.

Commission des Arbitres, Jean Christophe FAVEREAUX ;

Bilan de saison : Davantage de niveaux de compétition couverts le dimanche, pourtant le nombre d'arbitres ne progresse pas (on est toujours concrètement en dessous de 300), la raison doit être qu'il y a moins d'arbitres "fantômes", licenciés sans arbitrer.

Tous les arbitres qui devaient être observés l'ont été : 256 observations et accompagnements d'arbitres débutants réalisés en seniors.

Il y en a également eu 258 pour les jeunes arbitres.

Mise en place d'une note de comportement ou "note de la CA" intervenant dans le classement des arbitres, qui fait déjà son effet en matière de sérieux dans l'accomplissement des tâches

administratives et le respect des consignes, et qui valorise la participation aux actions de formations proposées.

Mise en place également d'une procédure pour la réception et la validation des rapports disciplinaires, qui a assaini la situation et l'a bonifiée.

6 candidats de la Somme sur 7 reçus à l'examen théorique d'arbitre de ligue, qui devront confirmer avec la partie pratique la saison prochaine.

Réussite d'Amaury Janvier à l'examen d'arbitre fédéral 5, et promotion de Charlie Sorel en catégorie assistant Fédéral 2.

Expérimentation réussie de l'arbitrage avec caméra.

Le Président Pascal précise qu'il est intervenu lors de la RG des Arbitres pour mettre en garde les arbitres sur :

1/ Les propos sur les réseaux sociaux qui dénigrent les collègues arbitres ou les membres de l'instance, commissions ou autres

2/ L'obligation d'homologation des tournois afin de pouvoir arbitrer en tant qu'officiel

Pascal informe également la réception des 3 caméras supplémentaires commandées. Il rappelle qu'aucun souci disciplinaire n'a été rencontré lors des rencontres sur lesquelles l'arbitre avait une caméra.

- **Question de Philippe FOURE, Président de la Commission Juridique :**

Qui doit réaliser le contrôle des licences ? Car sur plusieurs dossiers, les arbitres délèguent cette vérification en précisant que c'est du rôle du capitaine du club adverse.

Jean Christophe FAVEREAUX confirme que c'est le protocole Stop Violence en place, que l'arbitre doit s'assurer du contrôle effectif par le capitaine du club adverse.

Préparation Saison 2026/2027 :

Championnats/Critériums/Plateaux :

- **Pratique Seniors Féminines à 8 :**

1/ Conditions de participation :

Suite à la position du Comité directeur du DSF d'autoriser 2 U16F (*avec surclassement validé*) à participer en Seniors Féminines à 8 en cours de saison, il est précisé que cela sera intégré dans le Règlement Seniors Féminines à 8 pour la saison prochaine. Les autres conditions restent identiques.

2/ Temps de jeu :

Le temps de jeu en féminines à 8 sera de 2 fois 35 minutes.

3/ Précision tirs au but :

Il est précisé qu'en cas d'égalité lors d'une rencontre de Coupe de foot à 8, la série est de 3 tirs au but par club. Puis autant que nécessaire pour départager les deux équipes.

- **Championnats Seniors Masculins :**

1/ Rappel des points validés en AG du 20 juin 2025 :

- Modification de la composition des groupes, des modalités d'accession ;
- Modification de l'article 12 du Règlement des Championnats Seniors

2/ Calendrier prévisionnel de reprise :

- 1er tour de coupe de France le 23 août
- 2ème tour de coupe de France le 30 août
- 1ère journée de championnat le 6 septembre

Voir le Règlement des Championnats Seniors Masculins en Annexe.

Voir le Calendrier prévisionnel établi pour les différentes pratiques jeunes et seniors du DSF en Annexe./

- **Championnat Jeunes U13 à U18 :**

2 Phases de brassage au lieu de 3.

En U13, possibilité de faire un interdistrict avec l'Aisne avec un groupe à 12 équipes (6 Aisne, 6 Somme). Cela afin de maintenir un niveau de pratique constant.

Voir Modification du Règlement en Annexe.

- **Foot Animation :**

Voir Calendrier en Annexe.

Coupes de la Somme Jeunes et seniors :

Le Président Pascal TRANQUILLE demande que soit intégré au règlement des coupes Sommes que les 16 joueurs inscrits sur la FMI **en Finales** puissent participer sans remplacement permanent et en

3 sessions de changement. (**Valable uniquement pour les Finales des Coupes Somme U15, U17, U18, Challenges CRCA, et Jean Pierre DEMAGNY**)

Validation par les membres du CD.

Commission départementale de l'engagement :

Il est proposé un changement de président et le remplacement de Pascal TRANQUILLE par Nicolas BRIDOUX, formé par le Programme Jeunes dirigeants de la FFF.

Validation des membres du CD.

Commission des Arbitres :

- **Besoin en recrutement pour la CAS :**

Charlie Sorel et Amaury Janvier vont prendre du recul dans leur investissement, au vu de l'évolution de leur carrière fédérale. Des profils techniques ciblés sont recherchés.

- **Calendrier début de saison prochaine :**

- Stage de rentrée des arbitres seniors : chaque arbitre doit participer à une séance de 3h : vendredi 4 septembre, samedi 5 septembre, vendredi 11 septembre.
- Stage de rentrée des jeunes arbitres : samedi 5 septembre journée
- Formation arbitres de club : les vendredis 4 et 11 septembre.

- **Demandes budgétaires :**

Elles ont surtout trait à la location des infrastructures du Centre Fernand Duchaussoy, dans un volume légèrement supérieur à la saison dernière.

Avait été validé la saison dernière l'organisation d'un stage sur 2 jours en internat pour 15 jeunes arbitres. Celui-ci n'ayant finalement pas été mis en œuvre par manque de temps à consacrer sur l'organisation. Le projet est donc reposé pour la saison à venir.

Réflexion sur une opération de fidélisation des jeunes arbitres et de leur famille en les conviant, en fin de saison, et peut-être à la place de la réunion générale pour eux, à une sorte de fête de fin de saison avec activités ludiques et barbecue.

Jean-Christophe soulève aussi le besoin possible, parce que ça fait 3 ans, de doter à nouveau en fin de saison de t-shirts d'échauffement l'ensemble du corps arbitral. La dernière fois la dotation avait été faite à l'échelon régional. Le président va voir si l'opération peut de nouveau être envisagée à ce niveau.

Calendrier des réunions 2026/2027
--

Réunions de Secteurs

- **Amiénois** : Le Mercredi 26 août 2026 à 18h30
- **Ponthieu/Vimeu** : Le Jeudi 27 août 2026 à 18h30 à Hallencourt (espace Culturel Pierre MARTIN)
- **Santerre** : Samedi 29 août 2026 à 10h00 à Equancourt

Réunions de Rentrée D1 à D3

- Le lundi 31 août 2026 à 18h30 Au centre Technique Fernand DUCHAUSSOY

Formation :

- **Formation réagir face à un conflit : 14 inscriptions pour la formation du 12/09/26.**

Le lieu reste à définir puisque le CTFD à Amiens n'est pas disponible.

Réunion Féminine

Date à définir.

Réunion Vétérans :

Date à définir

Groupe de Travail sur le Statut de l'arbitrage :

A créé afin de développer une réglementation plus adaptée pour les clubs sans pour autant démunir la CAS des arbitres nécessaires durant la saison.

Ressources humaines : Embauche

- **Présentation de Noémie ROBLOT, Conseillère en Accompagnement et Développement des clubs :**

Après un tour de table de présentation des membres du CD présent, Noémie présente son parcours et son expérience au niveau associatif auprès des membres.

Parole aux membres :

Martial THUILLIER, Futsal :

Toujours en attente de positionnement des clubs.

Championnat Futsal Loisir en District ?

Oui, inscription à lancer.

Sylvie SILVESTRE, Secrétaire Générale :

Refait-on une action pour octobre rose ? Oui.

Point sur la finale des Coupes de la Somme Jeunes, ou la fin laisse perplexe avec absence d'animations.

Devoir de réserve des membres de commission qui doit prédominer. Les décisions ne doivent pas sortir avant la parution sur le site du DSF.

Journée des Coupes de la Somme Seniors, journée assez longue, voir pour organiser cette journée de façon différente.

Aurélien HAMEL, Discipline :

Du même avis que Sylvie concernant la confidentialité.

Plus de 100 auditions, pour autant d'instructions. C'est une saison très dense, et intense, les membres sont fatigués.

Aurélien DEFOSSE, Santerre

Remerciement au SC MOREUIL pour l'accueil des finales et l'organisation sur la journée.

Mickaël SELLIER, Ponthieu/Vimeu :

Remerciements des clubs du ponthieu/vimeu pour la dotation d'équipements.

Emmanuel BOISSIER, CTD PPF :

Participation du DSF au déplacement en bus des SSS à la journée départementale.

Les SSS ont des obligations et notamment l'inscription à Football For School. Il est donc proposé que si les SSS ne participent pas à ce dispositif, alors le DSF ne financera plus leurs déplacements en bus.

Intégration des équipes jeunes des clubs futsal ou Section Futsal dans less championnat futsal de l'Oise (U12 - U14 - U16 - U18)

Philippe FOURE, Juridique, Championnats :

Coupes de la Somme Jeunes, la saison prochaine, elles seront les suivantes :

- Coupe Somme U14
- Coupe Somme U16
- Coupe Somme U18

Antonio DOS SANTOS, Statut des Educateurs, et Foot Animation :

Seulement 4 clubs en infraction au Statut des Educateurs sur 54.

Souhait d'établir une fiche Educateurs (tour de cou) pour les équipes à obligations.

Proposition d'intégrer Valentin WALLON et Valentin DUFOSSE. Validation par les membres du CD.

Une réunion Educateurs Foot Animation sera proposée en Septembre 2026.

Pascal TRANQUILLE, Président :

Le Président souhaite préciser, suite à la discussion avec un membre du CD, que même si aujourd'hui il a des obligations fédérales, il est tout de même présent entre 2 à 4 jours par semaine au siège du DSF et que 90% de ses week-ends, il les passe sur les terrains du Département de la D6 à la Ligue 2, samedi et dimanche.

Les décisions du Comité directeur du DSF sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel Affaires Générales dans un délai de 7 jours, à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions édictées par l'article 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF, à juridique@lfhf.fff.fr ou contentieux@lfhf.fff.fr

Prochaine réunion sur Convocation.

Le Président, Pascal TRANQUILLE



Le Secrétaire Générale, Sylvie SILVESTRE

